

L'année 2023 aura permis de reconstituer les stocks fourragers avec une météo favorable à la pousse de l'herbe. Les maïs sont de qualité même si la quantité n'est pas toujours au rendez-vous. Les cours des intrants sont toujours hauts même si en deçà de 2022 (carburants, aliments ...), ce qui maintient les coûts de production à un niveau relativement élevé. En raison du manque de production de viande bovine, les cours des JB sont restés au plus haut, jusqu'à un fléchissement qui s'est fait sentir ces derniers mois. Dans ce contexte, quelle ration d'engraissement des jeunes bovins, pour quel coût ?

Les récoltes d'herbe et de luzerne ont été globalement bonnes grâce à une pluviométrie favorable sur la saison et malgré le coup de sécheresse de juin à début juillet. Semés dans des conditions parfois difficiles et souvent tardivement (encore plus en cas d'implantation derrière des dérobées), les maïs ont montré une forte hétérogénéité de rendements. Manquant d'eau dans leur période végétative, ils ont pu bénéficier des épisodes pluvieux de mi-juillet pour la formation et le remplissage des grains. Globalement, les rendements sont moyens (10 TMS/ha à 15 TMS/ha en fonction des zones et des parcelles), mais la qualité est au rendez-vous.

Les disponibilités en pulpes de betteraves s'annoncent toujours limitées dans un contexte de concurrence sur la ressource et leur prix augmente significativement.




Les cours des céréales sont redescendus après leur envolée historique de 2022 mais ils restent à des niveaux élevés, tout comme celui des correcteurs azotés.

Même si les marchés ont fléchi cet été pour les jeunes bovins et sont plus incertains pour les broutards, les cours de la viande et du maigre restent hauts.

## Un coût alimentaire en baisse

Les rations présentées dans le tableau 1 correspondent aux besoins d'un taurillon charolais pour passer du poids de 320 kg vifs à 720 kg vifs (soit 420 kg carc avec un rendement 58 %).

Les croissances visées (en moyenne sur la durée de l'engraissement) doivent se situer autour de :

-  1 400 g/j pour une ration à base d'ensilage de maïs,
-  1 500 g/j pour une ration maïs + 3,5 kg de céréales ou maïs-pulpes,
-  1 600 g/j pour des rations à base de céréales.

Pour atteindre un même objectif de poids à la vente (420 kg de carcasse en moyenne), la durée d'engraissement sera donc d'autant plus courte que la ration choisie permettra une croissance élevée. Néanmoins, les rations permettant les meilleures croissances peuvent être onéreuses et le coût total sur la durée d'engraissement doit être calculé.

Certaines rations sont plus délicates à conduire que d'autres (ex : risque d'acidose en ration céréales) et les objectifs de croissances peuvent être alors difficiles à atteindre. Attention à bien gérer la période de transition alimentaire qui doit être progressive.

Le choix entre une ration céréales ou une ration maïs ensilage est aussi à réfléchir selon le potentiel des terres pour ces cultures. Sur les terres sensibles aux sécheresses, l'utilisation des céréales peut être plus sécurisant pour assurer les rendements et réduire les surfaces dédiées à l'atelier d'engraissement. Inversement, le maïs reste une ressource intéressante pour l'engraissement dans les zones à bon potentiel (limons profonds).

.../...

<b>Aliments utilisés</b> (quantité consommée sur toute la durée d'engraissement)	<b>Ensilage de maïs (&gt;28% amidon)</b>	<b>Ensilage de maïs + céréales</b>	<b>Pulpes surpressées</b>	<b>Blé et luzerne</b>	<b>Céréales</b>
Ensilage maïs (kg MS)	1700	1200			
Foin (kg MS)	60	60	60		
Foin de luzerne (kg MS)				680	
Paille (kg MS)	250	240	260		500
Céréales (kg brut)	480 (1,7 kg/j)	900 (3,5 kg/j)	150 (0,6 kg/j)	1920 (7,3 kg/j)	1750 (7 kg/j)
Pulpes surpressées (kg MS)			1 640 (6,4 kg MS/j)		
Tourteau colza (kg brut)	450 (1,6 kg /j)	390 (1,5 kg/j)	440 (1,7 kg/j)		400 (1,6 kg/j)
CMV 0-25 (kg brut)	40	40	40	50	50
<b>DUREE D'ENGRAISSEMENT GMQ</b>	<b>283 j 1 430 g/j</b>	<b>262 j 1 540 g/j</b>	<b>257 j 1 575 g/j</b>	<b>262 j 1540 g/j</b>	<b>249 j 1 620 g/j</b>
<b>COÛT ALIMENTAIRE (conjoncture automne 2023)</b>	<b>513 €/JB</b>	<b>531 €/JB</b>	<b>444 €/JB * 501 €/JB**</b>	<b>582 €/JB</b>	<b>595 €/JB</b>

Foin: 100 €/t MS - paille rendue : 80 €/t MS - ensilage maïs: 122 €/t MS (au coût équivalent grain pour 11 TMS /ha ) - blé: 235 €/t (frais d'aplatissage compris) - Luzerne :183 €/TMS (prix d'opportunité vis-à-vis d'une culture de vente) - tourteau colza: 330 €/t - pulpe surpressée : de 130 €/TMS prix producteur\* transport compris < 50 km à 170 €/TMS prix de marché\*\* transport compris < 100 km.

Sur la base des hypothèses retenues, et essentiellement en raison de l'évolution des cours des céréales et concentrés, les coûts alimentaires des rations sont en baisse par rapport à la même période en 2022 : de plus de 20% pour les rations maïs et céréales, de 3 à 13% pour les rations avec pulpes (sous l'effet des concentrés).

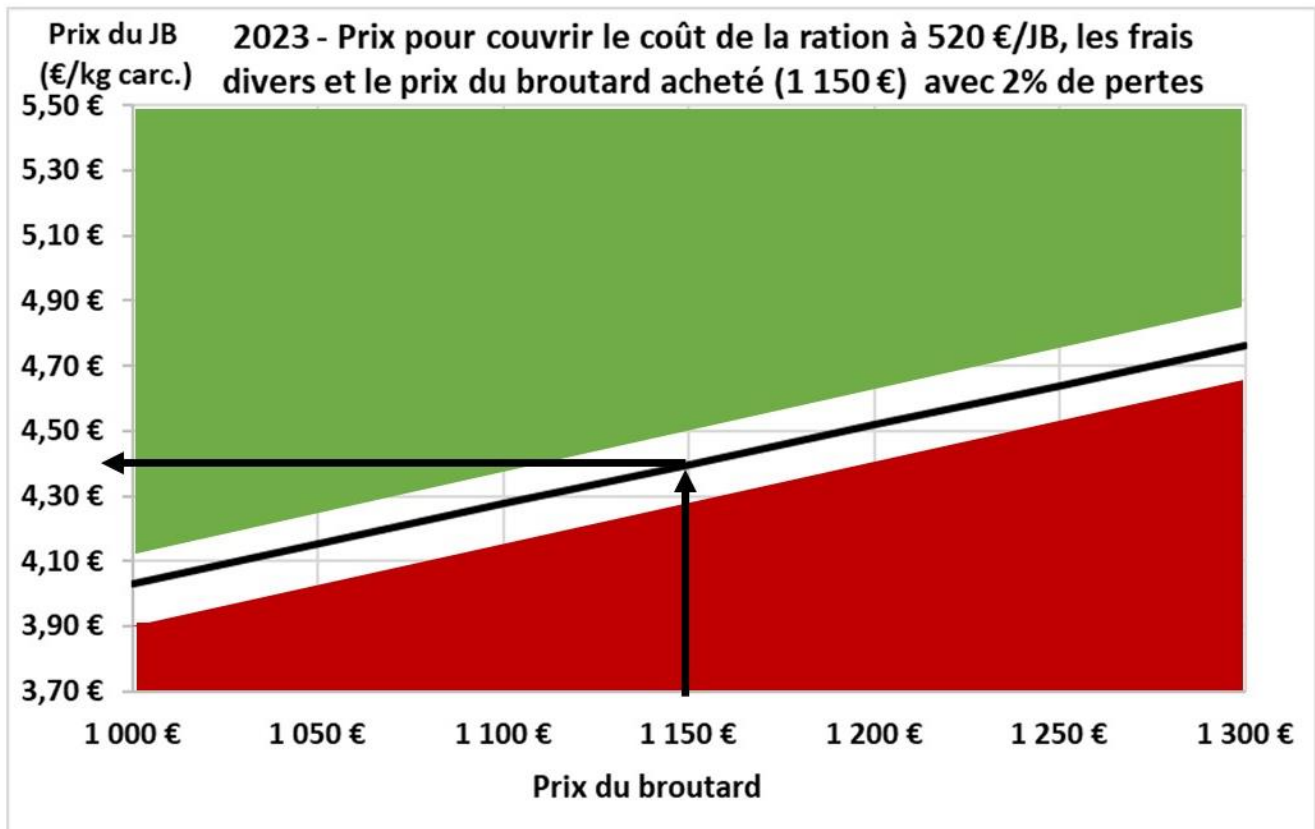
## Quel intérêt économique ?

Le coût alimentaire sur la durée totale de l'engraissement varie donc entre 444 et 595 € par taurillon produit selon les rations. Pour les cultivateurs de betteraves situés à proximité des sucreries, la pulpe reste encore attractive. En revanche, on constate une tension accrue sur cette ressource et des prix en hausse significative qui pourraient remettre en cause ce type ration à l'avenir. Au coût alimentaire s'ajoutent des frais vétérinaires (31 € par animal), des frais divers d'élevage (7 € par animal), des frais d'eau, électricité, entretien, assurances (16 €/animal), des frais de distribution/paillage (55 €/animal) et des frais financiers en hausse (38 € par animal). L'ensemble de ces frais constitue les coûts opérationnels (soit par exemple 667 € au total pour un coût alimentaire de 520 €/JB).

Pour approcher l'intérêt économique, appuyons-nous sur le schéma 1 à partir d'un exemple : si la valeur du brouillard de 320 kg mis en engraissement est de 3,59 €/kg vif (achat à 1 150 € pièce) et en intégrant 2 % de pertes, l'engraissement couvre les charges engagées avec un cours du taurillon à 4,40 €/kg de carcasse. Mais la main d'œuvre n'est pas rémunérée et les annuités éventuelles du bâtiment n'ont pas encore été prises en compte dans le calcul.

**Schéma 1** : Prix de vente minimum du taurillon par kg de carcasse pour couvrir le coût opérationnel (sur la base d'un coût de 667 €/taurillon) en fonction du prix du brouillard (320 kgv net)

.../...



Dans tous les cas, la rentabilité de l'engraissement passe par une bonne maîtrise technique et un suivi pointu des animaux. La perte d'un animal peut compromettre la marge de tout un lot de taurillons ; 2% de perte impacte le prix de revient de 6 à 8 centimes d'euro par kg de carcasse, selon le prix d'achat du broutard et la ration. Il faut réagir rapidement à toute baisse de consommation ou ralentissement de croissance. Assurer l'objectif de croissance, c'est limiter la durée de présence et respecter la date de sortie prévisionnelle : en mars-avril pour des animaux nés en début d'automne et avant le mois de juin pour des animaux nés en début d'hiver.

<b>+/- 2 % de mortalité de JB</b>	<b>=&gt; +/- 30 € de marge/JB</b>
<b>+/- 100 g de GMQ engraissement JB</b>	<b>=&gt; +/- 40 € marge/JB</b>
<b>+/- 0,10 €/kg d'écart de prix gras-maigre</b>	<b>=&gt; +/- 40 € marge/JB</b>

En moyenne sur 2023, le prix net du JB charolais se situe autour de 5,10 €/kg de carcasse.

**Tableau 2** : Prix de vente minimum du taurillon charolais (420 kg de carcasse) pour dégager 180 € de marge par taurillon (avec un coût opérationnel de 646 €/taurillon et une perte de 2% sur le lot)

<i>Prix du broutard acheté (320 kg)</i>	<i>Prix de vente net minimum du taurillon pour dégager 180 € de marge</i>
1 000 € (3,13 €/kg vif)	4,46 €
1 050 € (3,28 €/kg vif)	4,58 €
1 100 € (3,44 €/kg vif)	4,70 €
1 150 € (3,59 €/kg vif)	4,83 €
1 200 € (3,75 €/kg vif)	4,95 €
1 250 € (3,91 €/kg vif)	5,07 €
1 300 € (4,06 €/kg vif)	5,19 €

.../...

Si on se fixe un objectif de marge minimale de 180 €/JB pour rémunérer le travail et rembourser les annuités correspondant au bâtiment, le cours du JB à la vente devra se situer à 4,83 €/kg de carcasse sur la base d'un broutard mis en place à 1 150 € (tableau 2) et d'un coût de ration de 520 €.

L'investissement en bâtiment peut être calculé sur la base de 1 400 € empruntés par place à 2 % d'intérêt sur 15 ans, soit une annuité de 108 € par place ou 0,20 € par kg de carcasse chez un engraisseur spécialisé. Mais il faut aussi tenir compte que suivant les types de rations, les niveaux d'investissements complémentaires peuvent être différents (silos, cellules de stockage, matériels de distribution, ...).

Au final, pour 2023-2024, les prix des JB vont sans doute plafonner mais les coûts alimentaires ont baissé par rapport à l'année dernière. Par ailleurs, le contexte sanitaire lié à l'apparition de la maladie hémorragique épizootique pourrait peser sur les cours des broutards. Sous réserve d'un maintien des cours du JB, le contexte pourrait donc être encore favorable à l'engraissement cette année.

L'objectif de 180 € de marge est atteint avec les cours actuels, ce qui permet de payer à la fois l'investissement du bâtiment et la main d'œuvre, ce qui n'a pas toujours été le cas les années passées.

Enfin, la PAC fait évoluer les aides animales. Le remplacement des ABA par des aides à l'UGB de plus de 16 mois rend éligibles les bovins mâles à l'engraissement, sous réserve de ne pas dépasser certains plafonds d'UGB primables. Cette aide animale pourrait atteindre au maximum 2 400 € chez un engraisseur spécialisé sans vache et 110 €/UGB chez un naisseur engraisseur avec vaches (un jeune bovin vendu à plus de 16 mois = 0.6 UGB). C'est un élément à intégrer dans votre stratégie de conduite et de calcul de marge.



---

**Pour l'équipe Inosys Réseaux d'élevage  
bovins viande du Grand-Est**

Joël MARTIN – Chambre d'Agriculture des Ardennes  
Laurence Echevarria – Institut de l'élevage



**Chambre d'Agriculture des Ardennes**